

Master Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02041075

HAL Id: hceres-02041075

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041075>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères (LCE)

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) :

Le master *Langues et cultures étrangères* (LCE) est basé sur deux sites de l'Université Lyon 2 : le campus « Berges du Rhône » et le campus « Porte des Alpes » (Bron). Il comprend 7 spécialités, dont 5 spécialités Recherche (*études anglaises, études germaniques, études arabes, études lusophones, études hispaniques*) et 2 spécialités professionnelles en M2 (*Traduction littéraire et édition critique- TLEC-, Didactique des langues et Tice - DILTIC*). En ce qui concerne la spécialité *Etudes germaniques*, le comité s'interroge sur l'absence de description dans le dossier, alors que des annexes sont présentes.

Cette formation propose une consolidation des acquis disciplinaires et conceptuels en M1 et une initiation à la méthodologie de la recherche (bibliographie, collecte de données, rédaction de mémoire) en M2.

Les objectifs des spécialités Recherche rejoignent ceux des formations du champ : former des experts en langues et cultures étrangères, principalement des enseignants et des chercheurs. L'accent est mis sur la préparation et la méthodologie du travail de recherche et cela correspond pleinement à ce que l'on attend d'une telle formation. Deux de ces spécialités Recherche (*Etudes Hispaniques, Etudes Lusophones*) font l'objet d'une double diplomation, finalisée par des accords internationaux spécifiques.

Les objectifs des spécialités professionnelles sont, pour la spécialité *TLEC*, de former des traducteurs et éditeurs critiques en phase avec le monde professionnel, et pour la spécialité *DILTIC*, de former des didacticiens pour des emplois hors éducation Nationale.

La mention est cohabilitée avec Lyon 3 et l'ENS pour les spécialités de recherche communes (allemand, anglais, arabe et espagnol), ce qui favorise une harmonisation des pratiques.

Le M1 prend appui sur les différents départements de la faculté des Langues grâce au cours transversal de Stratégie et méthodologies de la traduction, qui est parfois couplé à un stage en entreprise. Pour l'Italien, les enseignements de langue sont mutualisés avec ceux du master *LEA* puisque la filière *LLCE* correspondante n'existe pas à Lyon 2.

En M1, les spécialités Recherche sont toutes structurées sur la même grille : une unité d'enseignement (UE) « Langues et outils de la recherche » par aire culturelle et des séminaires de chaque spécialité au semestre 1 (S1) et au semestre 2 (S2) ; en S2, la rédaction d'un mémoire est ciblée suivant les spécialités, parfois en alternance avec des séminaires. En M2, ces 4 spécialités Recherche partagent un tronc commun au S1, tandis que le S2 est consacré exclusivement à la rédaction du mémoire.

Dans la spécialité professionnelle *TLEC*, les langues de travail sont le français, l'espagnol, l'arabe, le portugais, et l'italien.

Dans la spécialité professionnelle *DILTIC*, le semestre 1 est consacré à l'intégration de certains domaines tels que l'innovation pédagogique, les pratiques d'enseignements en langues étrangères, l'interculturalité, langues et nouvelles technologies. Le deuxième semestre est consacré à la rédaction du mémoire et à un stage en entreprise.

Avis du comité d'experts

La formation de master *LCE* proposée par Lyon 2 est une bonne formation, lisible, cohérente. Sa structure permet globalement de remplir les objectifs visés. La première année complète la formation disciplinaire et conceptuelle liée à

la discipline en proposant des enseignements présentiels importants. Le M2 propose une initiation méthodologique à la recherche et permet au semestre 2 de réaliser un mémoire et/ou un stage.

Le master est fortement adossé aux entités de recherche présentes sur le site lyonnais (3 Equipes d'accueil (EA), 6 Unités Mixtes de Recherche (UMR)), auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation par l'école doctorale 484 3LA, commune à Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS lyonnaise. Le champ couvert est très large. Les structures d'enseignement et de formation en langues complètent le dispositif très riche.

Le master est bien ancré dans les structures locales telles que la Villa Gillet ainsi que d'autres institutions ; ceci revêt un intérêt crucial en termes d'insertion dans le cas des spécialités professionnalisantes telles que la spécialité TLEC.

L'équipe pédagogique est en nombre suffisant et d'une qualité indiscutable (lien enseignement-recherche). L'accueil de professeurs invités dans la plupart des spécialités est un atout certain. De grandes disparités existent cependant entre les différentes spécialités : le manque de moyens impose ainsi aux études lusophones de mutualiser les enseignements de M1 et M2.

Le pilotage des spécialités devra être précisé et explicité (en particulier celui des Études anglaises), ainsi que celui de la mention, les informations données dans le dossier ne permettant pas d'en apprécier la réalité.

Il est difficile de se prononcer sur les effectifs et les taux de réussite au niveau de la mention : les données sont incomplètes, (aucun chiffre pour les Etudes anglaises par exemple), et elles ne font souvent l'objet d'aucune analyse. Pour les *Etudes arabes*, l'effectif est de 30 étudiants en M1, et 20 en M2, le taux de réussite est autour de 60% en M1. 10 étudiants sont inscrits en Etudes Lusophones en M2, le taux de réussite est de 100%. Les spécialités *Etudes Lusophones* et *hispanophones* totalisent, en 2009, 161 étudiants en M1 et 32 en M2. Le dossier mentionne 60 inscrits en Master 1 pour les *Etudes Hispanophones*. Pour le master 2 pro TLEC, 22 étudiants étaient inscrits en 2013 avec un taux de réussite de 63%. Pour le master 2 professionnel DILTIC, on compte 37 étudiants en 2012 et seulement 27 en 2013 ; le taux de réussite est de 48% pour 2012.

Pour ce qui est des *études germaniques*, il est possible, à partir des annexes seulement, de comprendre que les effectifs chutent inexorablement entre 2011 et 2013 pour le M1, passant de 18 inscrits à 5 ; le taux de réussite est satisfaisant (entre 77% et 100%). Pour le M2 les effectifs sont stables sur les 3 années : autour de 20 étudiants ; le taux de réussite est de 67 % pour 2011 et de 84% pour 2013.

Il est également difficile de se prononcer sur l'insertion professionnelle, les chiffres concernant les différentes spécialités, provenant souvent d'enquêtes ponctuelles ne concernant qu'un petit nombre d'étudiants, ne sont ni centralisés, ni globalisés, ni analysés.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|------------------------------|---|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Cette formation est fortement adossée aux entités de recherche locales : Langues et cultures européennes (LCE) (EA 1853, Lyon 2) ; Passages XX-XXI (EA 3774, Lyon 2) ; TRIANGLE (UMR 5206 - Lyon2 / IEP de Lyon / ENS-LSH), UMR 5611 ; LIRE (Littérature, idéologies, représentations, XVIIIe-XIXe siècles) (Lyon 2, CNRS, Université Stendhal Grenoble, Université St-Etienne) ; Centre de Recherches et Terminologie et en Traduction (CRTT) (EA 4162, Lyon 2) ; Groupe de Recherche et d'Études sur le Moyen Orient (GREMMO) (UMR 5195) ; Interactions, corpus, apprentissages, représentation (ICAR) (UMR 5191) ; Centre d'Études en Rhétorique, Philosophie et Histoire des idées (CERPHI, composante de l'UMR 5037 : Institut d'histoire de la pensée classique, de l'Humanisme aux Lumières) ; Dynamique du Langage (DDL) (UMR 5596). Les enseignants-chercheurs rattachés à ces EA et UMR nourrissent les enseignements de leurs recherches. La grille commune à toutes les spécialités prévoit des UE de « Langues et outils de la recherche » aux deux semestres de M1, et en M2, au semestre 3, un approfondissement de la méthodologie de la recherche. Les étudiants de master assistent à des séminaires de recherche, à des journées d'études, à des colloques et autres manifestations scientifiques en lien avec leur sujet de mémoire.</p> |
|------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| | Il faut souligner que les étudiants TLEC participent comme stagiaires à des projets européens tels que Miriadi (Mutualisation et Innovation pour un Réseau de l'Intercompréhension à Distance) ou Labex Comod. |
| Place de la professionnalisation | Les principaux débouchés sont l'enseignement et la recherche. Le tourisme, la communication sont parfois mentionnés dans le dossier sans qu'ils soient particulièrement ciblés dans la formation. C'est essentiellement par la mise en place de stages que la professionnalisation se concrétise dans ce master. Pour la spécialité professionnelle TLEC, le cours de méthodologie professionnelle offre un lien étroit avec le monde professionnel. La spécialité DiITIC propose divers stages de longueurs variables mais le taux d'insertion professionnelle n'est pas satisfaisant. |
| Place des projets et stages | La politique de mise en place de stages est variable selon les spécialités. Pour les spécialités Recherche (hormis <i>Etudes Anglaises</i> et les <i>Etudes Arabes</i> qui ne prévoient pas de stage), le stage se fait par l'observation de classes et l'assistantat. Les spécialités professionnelles ont inscrit des stages dans la formation. |
| Place de l'international | La place de l'international est variable suivant les spécialités. Cela va d'accords classiques favorisant la mobilité étudiante (Erasmus, Erasmus mundus) à la finalisation de conventions spécifiques offrant la possibilité d'une double diplomation (<i>Etudes Lusophones</i> , <i>Etudes hispaniques</i>). Dans l'ensemble, la place de l'international est ce que l'on est en droit d'attendre d'un master LCE. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement est essentiellement local. On note que, pour certaines spécialités (<i>Etudes Arabes</i> , <i>Etudes Hispaniques</i> , <i>Etudes Lusophones</i>), un examen sur dossier est nécessaire pour les étudiants venant d'une autre université. Quant à la spécialité <i>Etudes arabes</i> , elle recrute majoritairement à l'étranger. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | La place du numérique, en tant que procédant d'une réflexion pour une intégration pédagogique est quasiment inexistante, même si le bureau virtuel est utilisé ; l'enseignement se fait quasiment exclusivement en présentiel, y compris pour la spécialité professionnelle <i>Didactique</i> et <i>Tice</i> . Cette spécialité consacre cependant 97 heures à l'enseignement des nouvelles technologies. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation des étudiants est conforme à la réglementation en vigueur (contrôle continu sur travaux et devoirs sur table ; soutenances de mémoire et ou rapport de stages en M2). Les modalités sont clairement mentionnées. Le poids des différents éléments n'est pas précisé. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Aucun suivi de l'acquisition de compétences n'est spécifiquement mis en place, même si les compétences sont dûment mentionnées dans la fiche RNCP (pour la plupart des spécialités). Le suivi de l'acquisition des compétences n'est donc pas satisfaisant. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés n'est pas formalisé et reste informel au niveau des spécialités, parfois par le biais d'enquêtes ou d'associations d'anciens diplômés particulièrement pour les spécialités professionnelles. Le suivi des diplômés doit être amélioré. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement n'existe pas dans l'établissement. Les procédures d'autoévaluation ne sont pas formalisées et restent informelles (questionnaires en fin de cours). Il est précisé, pour la spécialité <i>DIL TIC</i> , que certaines évolutions sont envisagées. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Solide adossement à la recherche.
- Bonne structure des enseignements : grille commune élaborée pour les trois établissements cohabilités.
- Place de l'International pour les deux spécialités proposant une double diplomation (*Etudes lusophones et Etudes hispaniques*).

Points faibles :

- Absence de pilotage de la mention et de certaines spécialités.
- Absence de dispositifs d'aide à la réussite, de suivi des compétences et des diplômés.
- Place réduite du numérique dans la formation à l'exception des deux mentions professionnalisantes.

Conclusions :

La formation est globalement bien conçue et efficacement construite. L'architecture proposée sur les deux années est convaincante, particulièrement pour les spécialités professionnalisantes, ainsi que les *Etudes lusophones* et *Etudes hispaniques*.

Cependant, le caractère très lacunaire du dossier sur bon nombre d'aspects essentiels et cruciaux de la formation (aucun chiffre pour les *Etudes anglaises*, rubriques vides, taux de réussite et effectifs non mentionnés, aucune donnée sur la professionnalisation pour les spécialités Recherche) traduit un manque total d'appropriation des processus collégiaux d'évaluation par les pairs et n'a pas permis au comité de se prononcer sur ces dimensions.

La mise en place d'un pilotage effectif, au niveau de la mention comme des spécialités, est indispensable.

Éléments spécifiques des spécialités

Etudes Anglophones

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | Suivant la grille commune élaborée par les 3 établissements cohabilités, la recherche est présente par les cours de méthodologie de la recherche aux S1 et S2, et par une UE d'approfondissement de la recherche en S3 (M2). |
| Place de la professionnalisation | Une journée des métiers a été organisée par l'Université de Lyon 2. C'est la seule action mentionnée en termes de professionnalisation. Aucune UE de sensibilisation n'est mentionnée. |
| Place des projets et stages | La rubrique n'est pas renseignée. Les étudiants doivent rédiger des synthèses de conférences auxquelles ils assistent. |
| Place de l'international | La rubrique n'est pas renseignée. Les annexes mentionnent des partenariats nombreux avec des universités européennes et hors Europe (fiche RNCP). Mais on ne dispose d'aucune donnée sur la |

| | |
|--|--|
| | place de l'international dans la spécialité. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Non renseigné dans le dossier |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Non renseigné dans le dossier |
| Evaluation des étudiants | Non renseigné dans le dossier |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Non renseigné dans le dossier |
| Suivi des diplômés | Non renseigné dans le dossier |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Non renseigné dans le dossier |

Etudes Arabes

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la spécialité sont rattachés au CRTT, à l'UMR ICAR et au GREMMO. Les étudiants suivent un séminaire transversal de méthodologie de la recherche et sont invités à compléter leur formation recherche en participant aux séminaires, colloques, événements organisés par les entités mentionnées. |
| Place de la professionnalisation | Il n'est fait aucune mention d'UE de sensibilisation au monde professionnel. |
| Place des projets et stages | Non mentionné, non renseigné. |
| Place de l'international | Des partenariats existent avec des universités d'Egypte, du Liban, de Tunis, permettant une mobilité entrante et sortante. Un professeur est invité tous les ans (Université de Damas). Dès le M1, les étudiants sont incités à effectuer des séjours dans le monde arabe, aucune précision n'est donnée sur l'importance des départs. Par l'intermédiaire de Campus France, des bourses en <i>études arabes</i> sont possibles. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Les étudiants licenciés de Lyon 2 sont admis de plein droit en Master, les autres sont recrutés sur dossier. En M2 l'admission se fait sur dossier et sur projet. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est proposé. Un passage en M1 de LEA ou master <i>MEEF</i> est rendu possible en fin de M1 grâce à la mutualisation de certains enseignements. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les cours sont dispensés en présentiel exclusivement. Aucune place n'est faite au numérique et à l'innovation pédagogique. |
| Evaluation des étudiants | En M1, les étudiants doivent passer un oral ou un examen écrit. En M2, la soutenance du mémoire constitue l'évaluation. Les modalités d'évaluation sont conformes à la réglementation générale et clairement exposées. |

| | |
|--|--|
| Suivi de l'acquisition des compétences | Aucun suivi particulier n'est mis en place de type portefeuille de compétences ou bien ADD. Le livret de l'étudiant est mis en place. |
| Suivi des diplômés | Le suivi est réalisé de façon informelle au niveau de la spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Les étudiants s'expriment dans le cadre du conseil de départements. Le conseil de perfectionnement n'est pas mis en place. Aucune procédure d'autoévaluation n'est formalisée. |

Etudes hispaniques

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | Des liens étroits existent entre recherche et enseignement. Les EA Langues et Cultures Européennes ainsi que Passage sont partie prenante de la formation. Les enseignants font bénéficier les étudiants de leurs recherches. Les étudiants suivent un séminaire transversal de méthodologie de la recherche. Des activités sont mises en place avec des structures régionales et internationales de recherche et de diffusion culturelle : la Villa Gillet, l'association Espaces Latinos. |
| Place de la professionnalisation | Aucune UE de professionnalisation n'est mise en place. |
| Place des projets et stages | Une politique active de stages est proposée, en particulier à l'étranger. 35 % des stages se font à l'étranger. La formation s'articule avec les collectivités locales et le secteur privé. Des stages d'observation ou de pratique accompagnée sont mentionnés. Ils sont suivis par les Enseignants-chercheurs et une structure spécifique (au niveau de l'université) : « la Mission Stage Emploi ». |
| Place de l'international | Un grand nombre d'accords de coopération existent avec l'Espagne et le monde hispanophone (Argentine, Cuba, Mexique). Aucun chiffre précis n'est mentionné en relation avec la mobilité. Une possibilité de double diplôme est rendue possible grâce à une coopération avec l'Université de communication de Séville depuis 2013. On note la participation de collègues espagnols et mexicains invités à la formation ; les langues d'enseignement sont le français et l'espagnol. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'admission est de plein droit pour les diplômés de Lyon 2, sur dossier pour les autres. 33 % des étudiants inscrits ont un diplôme étranger équivalent au baccalauréat. La tendance se confirme : de plus en plus d'hispanophones (36 sur 60 inscrits) intègrent cette formation. Les étudiants étrangers bénéficient de cours de français en complément de leur formation. Les cours de traduction permettent une réorientation en Master Traduction et la formation linguistique permet une passerelle vers la spécialité <i>DILTIC</i> . |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | L'enseignement se fait en présentiel. Aucune place n'est faite au numérique ou aux nouvelles technologies. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation des étudiants est conforme aux dispositions générales. Des jurys constitués d'enseignants-chercheurs sont constitués pour valider les semestres. Les étudiants sont évalués par des oraux écrits, devoirs sur table ou à la maison. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'existe pas de portefeuille de compétences. Le livret de l'étudiant est mis en ligne chaque année, comportant toutes les modalités de contrôle. |

| | |
|--|---|
| Suivi des diplômés | Aucune donnée relative à la spécialité n'est identifiable en matière de suivi des étudiants. Le suivi est informel. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | L'autoévaluation est informelle. Aucune procédure formalisée n'est mentionnée. |

Etudes lusophones

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | Les enseignants rattachés à l'EA de Langue et Civilisation Etrangère font bénéficier les étudiants de leurs recherches dans leur enseignement. Les étudiants bénéficient notamment d'enseignements en lien avec l'unité de recherche Langue et Civilisation Etrangère et ses problématiques, notamment le « déplacement ». Des activités conventionnelles sont menées avec des structures régionales et internationales de recherche et de diffusion culturelle dans la spécialité. La grille commune à toutes les spécialités prévoit des UE de « Langues et outils de la recherche » aux deux semestres de M1 et en M2 au semestre 3 un approfondissement de la méthodologie de la recherche est proposé. Pour cette spécialité, faute de moyens, les séminaires de master 2 sont mutualisés avec le master 1. |
| Place de la professionnalisation | La formation est tournée vers les compétences linguistiques, littéraires, civilisationnelles privilégiant les métiers de l'enseignement. Un diplôme Universitaire peut être obtenu à partir du parcours recherche. La structure des enseignements n'intègre pas d'UE de sensibilisation à la professionnalisation. |
| Place des projets et stages | Des stages sont mis en place en liaison avec l'enseignement (observation) mais peuvent aussi se faire en entreprise ou institution en M2. Ils sont de durée variable, gérés par les enseignants-chercheurs et dans le cadre d'une structure spécifique de l'université : la « mission stage emploi ». Une fiche d'évaluation est remplie par l'organisme d'accueil. Le dossier ne précise pas clairement le caractère obligatoire ou optionnel de ces stages. Le dossier et les annexes ne donnent aucune information sur le nombre d'étudiants effectivement concernés. L'assistantat permet également de réaliser un stage d'enseignement à l'étranger. Aucune information précise n'est donnée. |
| Place de l'international | L'accord avec l'Université fédérale du PARANA (Brésil) a permis de faire partir 6 étudiants de Lyon 2 (en 2013-14) à l'étranger. Cet accord qui date de 2012 permet aux étudiants d'obtenir le double diplôme. De nombreux autres accords existent au niveau international pour cette spécialité. Des enseignants appartenant à des structures lusophones sont régulièrement invités à intervenir dans la formation. L'Institut CAMOES octroie deux bourses pour des cours d'été dans une université portugaise. Les cours sont dispensés en portugais et en français. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'admission est de plein droit pour les diplômés de Lyon 2 en M1, un examen sur dossier est organisé pour les autres. Les étudiants étrangers ont des cours de français supplémentaires. Les cours de traduction permettent une réorientation vers la spécialité professionnelle <i>TLEC</i> et la formation linguistique permet une passerelle vers la spécialité professionnelle <i>DILTIC</i> . |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | L'enseignement est dispensé en présentiel, aucune place n'est faite au numérique dans cette spécialité. |
| Evaluation des étudiants | Des jurys d'enseignants-chercheurs sont constitués pour valider les semestres. Les étudiants sont évalués par des oraux écrits, devoirs |

| | |
|--|--|
| | sur table ou à la maison. Les modes d'évaluation sont conformes à la réglementation générale. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'existe pas de portefeuille de compétences, ni d'ADD. Le livret de l'étudiant est mis en ligne chaque année, comportant toutes les modalités de contrôle. |
| Suivi des diplômés | Aucune donnée spécifique n'est recueillie en rapport avec la spécialité. Le suivi est informel. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | L'autoévaluation est informelle. Aucune procédure formalisée n'est mentionnée. Un Comité d'orientation des formations qui relève de la composante a été créé, il veille à la cohérence facultaire. Il se réunit 3 fois par an. Seule la spécialité Etudes Lusophones mentionne l'existence de ce comité d'orientation. |

Spécialité professionnelle Traduction Littéraire et Edition Critique (TLEC), M2

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La traduction est en soi une activité de recherche, comprise comme un dialogue étroit entre formation et recherche. Certaines traductions réalisées par les étudiants dans les ateliers au sein de la formation ont d'ailleurs été éditées dans le projet LIMAG (Littérature du Maghreb). Deux EA de Lyon 2 (Lumières d'ailleurs, Passages), ainsi que des institutions régionales et internationales de recherche et de diffusion culturelle nourrissent le projet grâce au Labex COMOD notamment. La formation par la recherche est assurée via la participation des étudiants comme stagiaires sur des projets de recherche type Labex Comod ou PER Miriadi. En M2, 28 stages ont été réalisés par 20 stagiaires sur 22 inscrits. La politique de mise en place de stages obligatoires (3 mois minimum) est très positive. |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est rehaussée depuis 2010, la formation intègre en effet un stage professionnel. Le cours de méthodologie professionnelle permet d'entrer en contact avec le milieu professionnel ; la participation aux Assises de la traduction également. Par ailleurs, une association pour la mise en réseau des étudiants et des anciens du diplôme a été créée. |
| Place des projets et stages | Le stage réalisé dans l'édition ou une entreprise culturelle, de 3 à 6 mois, permet d'acquérir une connaissance pratique du terrain. Le rapport de stage est soutenu devant un jury. 28 stages ont été réalisés en 2013 par 20 étudiants, principalement dans le Rhône. |
| Place de l'international | Les langues de cette spécialité sont l'espagnol, le français, l'arabe et le portugais. La structure du diplôme est intrinsèquement interculturelle de par le couplage de deux langues. Des accords internationaux type EMMAG (Erasmus Mundus Europe, Egypte, Maghreb) sont finalisés. Un enseignant-chercheur est un invité récurrent (université de Tunis). Un seul stage a été réalisé à l'étranger. Le dossier ne donne pas de chiffres en relation avec la mobilité. Les étudiants et diplômés sont investis dans des activités multiculturelles par le biais de l'Association du diplôme « les métisseurs de mots » (dégustations-lectures, projet « adoptonauteur »). L'avis est mitigé : beaucoup d'actions existent mais sans véritable réalité avec des départs effectifs. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Depuis 2012, l'examen d'un dossier et un test d'accès sont requis pour intégrer la formation. Le recrutement est qualitativement en hausse. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est nécessaire vu le mode de recrutement. Il existe une mobilisation du réseau des anciens pour accompagner les étudiants durant et après la formation. |

| | |
|--|---|
| Modalités d'enseignement et place du numérique | L'enseignement se fait en présentiel exclusivement (avec recours au bureau virtuel). Depuis la mise à disposition d'une salle informatique (2013) et l'achat d'ordinateurs, la formation est possible en PAO et édition numérique, le cours de traduction et informatique permet une initiation à la TAO. |
| Evaluation des étudiants | Des jurys d'enseignants-chercheurs intervenant dans les autres mentions sont constitués. Les cours sont évalués en contrôle continu par la remise de travaux et sur soutenance (rapports de stages et mémoire). Les modalités d'évaluation sont conformes à la réglementation. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Le suivi de compétences, mentionnées dans la fiche RNCP, est réalisé par la mise en place de cours ciblés. Aucune procédure de suivi n'existe véritablement. Un vademecum est transmis aux étudiants en début de cursus. |
| Suivi des diplômés | Le suivi est effectué par la spécialité formellement depuis 2012-2013, notamment via l'association des anciens et des étudiants qui met en place un système d'information et d'entraide. Un prix de la meilleure traduction du TLEC a été créé. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'y a pas de données précises concernant cette rubrique. Les diplômés restent en contact avec la formation, notamment par l'association des anciens étudiants. Le conseil de perfectionnement n'est pas mis en place. Une réunion entre les responsables de la spécialité et les étudiants est organisée en octobre pour mettre en place les projets. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par questionnaire anonyme. Aucune indication n'est donnée sur un retour éventuel. |

Spécialité professionnelle M2 : « Didactique des langues et Tice »

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | Les enseignants-chercheurs intègrent dans leurs cours leurs recherches menées au sein de l'entité de recherche ICAR. Les étudiants participent aux séminaires, journées d'études et colloques. Certains étudiants ont réalisé des mémoires en lien direct avec des projets de recherche faisant partie du programme d'ICAR. Une formation spécifique à cette spécialité intègre 24h en méthodologie de la recherche (outils, collecte de données et préparation du mémoire.) |
| Place de la professionnalisation | La maîtrise des techniques et des outils informatiques pour l'enseignement, est conçue comme un complément indispensable à la compétence linguistique. La formation vise spécifiquement des métiers hors Education Nationale. Aucune information n'est donnée concernant les professionnels impliqués dans la spécialité, alors qu'il s'agit d'une spécialité professionnelle. |
| Place des projets et stages | 4 types de stages obligatoires sont proposés (observation, mise en situation, TICE, stage long) ; ils ont pour fonction de réaliser une entrée progressive dans le métier d'enseignant (construction graduelle de compétences professionnelles). En 2012-13, 33 stages ont été réalisés par 13 étudiants seulement sur 27 inscrits. Il serait pertinent de rendre ces stages obligatoires. L'observation de classe au Centre International d'études françaises de Lyon 2 (CIEF) a lieu avant la Toussaint, les stages de mise en situation et TICE sont organisés de manière ponctuelle. Le stage long se fait en fin d'année et permet une mise en pratique avec expérimentation. Les stages courts donnent lieu à rapports, les stages longs à un mémoire (60 -80 pages) suivi d'une soutenance. La politique de mise en place de stage est satisfaisante. |

| | |
|--|--|
| Place de l'international | Les étudiants proviennent d'Europe, d'Asie d'Afrique (aucune précision chiffrée n'est donnée), ce qui donne une dimension interculturelle. Ils sont tenus d'obtenir une certification CLES dans une langue. Il n'existe pas de partenariats internationaux mais des liens informels avec différentes universités sont tissés. Cette spécialité ne donne lieu à aucune mobilité sortante et n'intègre pas d'enseignants-chercheurs invités. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Les étudiants proviennent d'un cursus de langues ou sciences du langage, ou sont enseignants en poste. L'admission est prononcée sur dossier. Un entretien par Skype est requis pour les étudiants étrangers sans certification linguistique. Aucun dispositif de mise à niveau n'est mis en place en français pour les étudiants étrangers. Des passerelles existent entre les M1 <i>Français Langue Etrangère</i> et <i>LCE</i> . |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Le master est proposé exclusivement en présentiel. L'exploration des nouvelles technologies est proposée au cours du projet TICE qui occupe une place centrale dans la formation. On peut relever une contradiction de fond : la formation est axée sur la didactique des langues et l'enseignement par les nouvelles technologies, mais ne le met pas en pratique dans ses propres dispositifs d'enseignement. Cette spécialité est cependant la seule qui comporte un enseignement lié au numérique. |
| Evaluation des étudiants | Des jurys d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont constitués au semestre 4. Des travaux oraux et écrits sont évalués ; 30 crédits sont attribués à la soutenance de mémoire. Les modalités sont cohérentes. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'y a pas de portefeuille de compétences. Le livret de l'étudiant est remis en début d'année, comportant bibliographie et modalités de contrôle des connaissances. Le supplément au diplôme n'existe pas. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas satisfaisant. |
| Suivi des diplômés | Aucun suivi n'est réalisé, à part une enquête de 2012 portant sur 11 répondants diplômés (promotion de 17 diplômés sur 36 inscrits en 2011-2012) : 10 étudiants se sont insérés professionnellement. Le suivi est effectif. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement n'existe pas dans l'établissement. L'autoévaluation est conduite de façon informelle. Un questionnaire est remis aux étudiants au semestre 4, qui peut donner lieu à des modifications. L'autoévaluation est positive. |

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

noter

Mention : Langues et cultures étrangères

Pas d’observations.

JL Mayaud
Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

